

[Organisation du système scolaire : élus locaux, le Sénat vous consulte !](#)

Le Sénat souhaite recueillir l'avis des élus locaux concernant l'organisation d'un système scolaire français dont ils sont devenus des financeurs et des acteurs majeurs depuis l'adoption des premières lois de décentralisation.

« Notre système scolaire répond-il efficacement aux spécificités des territoires ? », « Quel est l'état des relations entre les élus locaux et les services de l'État en général et de l'Éducation nationale en particulier ? » constituent les principales thématiques abordées dans le cadre de cette consultation.

Les résultats de celle-ci seront présentés le **26 janvier 2022** dans le cadre d'une « **Agora** » organisée au Sénat au cours de laquelle des membres de la communauté éducative, des représentants des collectivités et des experts seront invités à analyser les attentes des français vis-à-vis de l'école, à s'interroger sur ses missions et à débattre de la capacité du système scolaire à s'adapter à la diversité des territoires et des parcours.

Cette [consultation](#) est ouverte jusqu'au **14 janvier 2022**.

Pour répondre à la consultation, il est nécessaire de se créer un compte et/ou de se connecter (bouton en haut à droite).

Date de fin de soumission : Vendredi, 14. janvier 2022 - 23:45